

# Rédiger une politique d'inclusion

Guide pour  
les garderies et garderies familiales



Enfants en santé Manitoba  
Les enfants et les familles d'abord

Manitoba 



# Introduction

Le Programme de garde d'enfants du Manitoba vise à appuyer des pratiques de haute qualité et inclusives dans les prématernelles, garderies familiales, garderies collectives et centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autorisés. Un programme de qualité répond aux capacités et aux besoins individuels de chaque enfant.

Élaborer une politique d'inclusion favorise l'offre de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité et inclusifs. Une politique guide chaque programme et vos décisions quotidiennes. Elle devrait être fondée sur les principes de l'inclusion et adaptée à votre programme particulier.

Les modifications apportées aux règlements sur la garde d'enfants exigent ce qui suit :

- que vous ayez une politique d'inclusion écrite
- que vous offriez un programme quotidien qui inclut les enfants ayant des besoins supplémentaires et qui reflète les capacités de développement de tous les enfants
- que vous veilliez à ce que chaque enfant visé par le Programme de soutien à l'inclusion ait un plan d'apprentissage individuel (PAI) et à ce que ce plan soit révisé chaque année
- que vous veilliez à ce que le personnel de garderie et de prématernelle soit au courant de la politique d'inclusion et des buts de chaque PAI

Ce guide vous aidera à rédiger votre politique d'inclusion. Il contient des renseignements généraux et la marche à suivre pour écrire un énoncé de politique d'inclusion. Si vous avez déjà une politique d'inclusion, vous pouvez vous servir du guide pour la réexaminer et la réviser, si nécessaire.

## Inclusion

### Qu'entend-on par inclusion?

L'inclusion veut dire que les enfants de toutes capacités ont un accès égal aux programmes de garde d'enfants et y participent réellement. Quand les enfants sont ensemble en tant que membres du groupe, cela enrichit leur développement et favorise des attitudes sociales positives.

Dans un programme inclusif de haute qualité, le personnel de la garderie ou le fournisseur du service de garderie familiale tient compte des capacités et des besoins individuels de chaque enfant. On donne à tous les enfants des possibilités d'apprendre en jouant avec leurs pairs, avec le soutien d'un personnel ou d'un fournisseur bien informé.

Un enfant ayant des besoins supplémentaires est un enfant qui a un trouble du comportement ou une déficience physique, cognitive ou affective, et qui a besoin d'aménagements ou d'aide supplémentaires pour participer véritablement au programme de l'établissement.

Tous les enfants ont besoin de soutien pour réduire ou éliminer les obstacles de sorte qu'ils puissent apprendre et s'engager pleinement dans des expériences avec leurs pairs. Les adaptations et stratégies sont particulières à chaque enfant. Par exemple, le personnel peut recouvrir le manche d'un pinceau de ruban-cache pour qu'il soit plus gros et plus facile à manipuler, modifier une chaise pour permettre à un enfant de s'asseoir à la table du goûter ou changer une routine pour rendre les transitions plus positives. Une stratégie d'inclusion de tous les enfants requiert parfois du personnel additionnel.

La véritable inclusion est plus que la simple présence de l'enfant. Elle permet la participation active, réelle, de chaque enfant au programme quotidien et en compagnie des autres enfants. La façon dont cela se produira sera différente pour chaque enfant, selon ses capacités et besoins individuels. Tous les enfants devraient être appréciés, avoir des amis et sentir qu'ils sont à leur place.

## Avantages de l'inclusion

Quand tous les enfants sont véritablement inclus, tout le monde y gagne.

Avantages pour les enfants :

- comprennent et apprécient mieux les différences individuelles
- acceptent et respectent les autres, et sont acceptés et respectés par eux
- apprennent avec les autres, et les uns des autres
- plus de possibilités de rapports sociaux avec des pairs
- préparation à une pleine participation à la collectivité, notamment à la transition à l'école

Avantages pour les familles :

- accès aux services de garde d'enfants
- possibilité de faire des études et d'obtenir ou de conserver un emploi
- comprennent et apprécient mieux les différences individuelles
- apprennent d'autres familles et de professionnels de la petite enfance, et avec eux

Avantages pour le personnel de garderie et les fournisseurs de services de garderie familiale :

- comprennent et apprécient mieux les différences individuelles
- apprennent de tous les enfants et adultes, et avec eux
- renforcent leurs aptitudes en travaillant avec une variété de capacités



## Pratique inclusive

Tout le personnel et le fournisseur doivent être au courant des buts de développement de chaque enfant et du soutien requis pour les atteindre. Les buts sont écrits dans le PAI de l'enfant et devraient être incorporés dans le programme quotidien. Le personnel ou le fournisseur est responsable de répondre aux besoins de tous les enfants dont il a la charge. Par exemple : pendant le temps en groupe, une éducatrice des jeunes enfants peut donner à un enfant un ballon d'exercice sur lequel s'asseoir et sautiller. Cela satisfait le besoin de bouger de l'enfant de même que le but de socialisation du PAI en permettant à l'enfant de regarder, d'écouter et de réagir.

Une pratique inclusive répond le mieux aux besoins du PAI quand :

- tous les enfants, y compris les enfants ayant des besoins supplémentaires, sont appréciés et participent activement au jeu social collectif et aux expériences et routines du programme
- le personnel ou le fournisseur fait preuve d'une attitude positive quand il fait des changements pour répondre aux besoins de tous les enfants
- tout le personnel ou le fournisseur est au courant des buts du PAI des enfants et les appuie dans les activités quotidiennes
- le personnel ou le fournisseur travaille en équipe avec les parents et avec d'autres professionnels pour établir, exécuter et réviser le PAI des enfants ayant des besoins supplémentaires
- le personnel ou le fournisseur suit des formations qui traitent spécialement de pratique inclusive



# Marche à suivre pour rédiger une politique d'inclusion

La marche à suivre pour élaborer et mettre en œuvre une politique d'inclusion comporte six étapes.

## Élaborer votre politique d'inclusion

1. réfléchissez aux principes de l'inclusion
2. considérez le langage
3. rédigez un énoncé de politique d'inclusion fondé sur les principes de l'inclusion

## Mettre en œuvre votre politique d'inclusion

1. assurez-vous que vos autres politiques, procédures et pratiques concordent avec votre politique d'inclusion
2. faites approuver votre politique d'inclusion par votre conseil d'administration (garderies et prématernelles)
3. réexaminez et révissez régulièrement la politique et les autres politiques, procédures et pratiques

## Élaborer votre politique d'inclusion

### 1. Réfléchissez aux principes de l'inclusion

Les principes de l'inclusion sont : accès, participation et soutien. Ils guident vos décisions et vos actes. Pensez à ces principes et à vos pratiques avant d'écrire votre énoncé de politique d'inclusion.

Puisque toutes les personnes qui font partie de votre programme sont responsables de mettre en œuvre votre politique, demandez leur opinion dès le début. Vous pouvez vous servir de ce guide comme cahier de travail pour les aider à réfléchir aux principes de l'inclusion ou comme outil pour une discussion de groupe. Utilisez l'information recueillie pour rédiger votre politique.

Les membres du personnel, les parents, le conseil d'administration et d'autres membres clés de la collectivité peuvent aider le personnel des garderies et prématernelles pour cette étape du processus. Les fournisseurs de services de garderie familiale peuvent demander l'aide des parents et d'autres membres de la collectivité.

L'inclusion est un processus qui est unique pour chaque programme. Examinez les principes qui suivent et expliquez comment votre programme respecte chacun d'eux. S'il y a des principes énumérés ici qui ne sont pas pratiqués actuellement, étudiez les exemples et discutez de façons de les incorporer. Comme les principes sont reliés, il se peut que vos exemples se recoupent dans certaines sections.

## Accès

**Inclusion dans la collectivité :** Tous les enfants sont capables de participer à des activités usuelles dans la collectivité, y compris de fréquenter un établissement d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Ceci veut dire que les besoins supplémentaires d'un enfant ne nuisent pas à la capacité de la famille de l'inscrire à un programme quelconque. Cela veut aussi dire que les familles qui ont un enfant ayant des besoins supplémentaires ont accès au nombre d'heures et de jours de fréquentation qui est offert à toutes les familles.

Exemples :

- Notre programme accepte les enfants de toutes capacités.
- La liste d'attente indique quels enfants ont des besoins supplémentaires afin que les mesures de soutien soient en place au moment de leur entrée dans le programme.
- Nous restons en contact avec notre conseiller en développement de l'enfant, qui nous envoie des familles qui ont un enfant ayant des besoins supplémentaires.

**Décrivez comment votre programme fait tout ce qu'il peut raisonnablement faire pour accueillir les enfants ayant des besoins supplémentaires.**

---

---

---

---

---

---

---

**Milieu inclusif :** Le milieu physique est aménagé de manière à tenir compte des besoins uniques de chaque enfant. Les aires sont accessibles à tous les enfants. Par exemple :

- Il y a de larges espaces entre les meubles pour permettre le passage d'une chaise roulante ou d'une marchette.
- Les fournitures et l'équipement sont visibles et à la portée des enfants pour que chaque enfant puisse y avoir accès sans aide.
- On adapte l'équipement et le mobilier pour réduire ou éliminer les obstacles pour les enfants, par exemple en ajustant la hauteur des tables.
- On modifie les routines et les transitions pour que les expériences d'apprentissage soient positives pour tous les enfants.

Exemples :

- Nous aménageons nos centres d'apprentissage de façon que tous les enfants puissent atteindre et utiliser les fournitures qu'ils contiennent.
- J'observe les enfants de près afin de comprendre leurs besoins et d'y répondre, par exemple en écoutant les activités projetées s'il le faut pour que tous les enfants réussissent.
- Il y a des blocs pour modifier la hauteur de la table de sable afin qu'un enfant qui utilise un siège assis-debout puisse l'atteindre et l'utiliser.

**Décrivez comment vous aménagez votre milieu et modifiez votre programme pour que tous les enfants aient accès aux aires, fournitures et activités.**

---

---

---

---

---

---

---

## Participation

**Véritable participation :** L'inclusion encourage la formation de véritables relations, un sentiment d'appartenance chez tous les enfants et le respect de la dignité et de l'égalité. Les enfants de toutes capacités apprennent les uns des autres. Les expériences et routines sont adaptées afin que tous les enfants puissent participer activement et réellement. Le soutien, s'il est nécessaire, est fourni dans le milieu naturel avec les pairs.

Exemples :

- Les buts visés pour les enfants ayant des besoins supplémentaires sont mis en œuvre dans les expériences de jeu avec leurs pairs.
- Nous donnons aux enfants des occasions de jouer ensemble pour qu'ils forment des relations avec d'autres.
- Les sorties sont prévues de façon à ce que tous les enfants puissent venir et participer aux activités de la sortie.

**Décrivez comment vous encouragez tous les enfants à participer réellement en compagnie de leurs pairs.**

---

---

---

---

---

---

---

## **Individualisation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants :**

Chaque enfant est unique, avec une gamme de capacités et une variété de besoins. On considère les capacités de chaque enfant et on satisfait ses besoins afin que chacun puisse s'épanouir pleinement. On le fait en adoptant une approche d'encouragement qui exploite les points forts de chaque enfant.

Exemples :

- J'observe et je documente le jeu des enfants pour déterminer les capacités et les besoins de chacun.
- Nous limitons le nombre d'activités en grand groupe pendant la journée afin que tous les enfants puissent participer activement aux expériences offertes.
- Nous offrons aux enfants des jouets sensoriels durant les activités en grand groupe et nous écourtons l'activité quand les enfants manifestent du désintérêt. Nous laissons la boîte de jouets sensoriels dans la pièce, pour que les enfants puissent les trouver pendant la journée, au besoin.
- Il y a un espace privé où les enfants peuvent aller quand ils sentent le besoin d'être seuls.

**Décrivez comment vous exploitez les points forts de chaque enfant pour répondre à ses capacités et besoins.**

---

---

---

---

---

---

---

## Soutien

**Pratique centrée sur la famille :** Votre politique et vos pratiques tiennent compte des désirs de chaque famille. Vous soutenez les familles en veillant à ce que le développement et les besoins de leur enfant soient reconnus pour que chaque famille puisse faire des choix appropriés pour son enfant. Les priorités de la famille pour l'enfant sont reconnues et respectées. Vous encouragez et aidez les familles à prendre des décisions au sujet des possibilités d'intervention précoce.

Exemples :

- Je parle à chaque famille chaque jour. Nous échangeons de l'information sur la journée et la soirée de l'enfant.
- Nous fixons des rencontres en fonction de l'horaire des parents.
- Durant les rencontres de revue du plan d'apprentissage individuel, nous laissons les parents parler en premier des succès de leur enfant.

**Décrivez comment vous encouragez toutes les familles à prendre part à la prise de décisions au sujet de leur enfant.**

---

---

---

---

---

---

---

**Collaboration entre partenaires :** On obtient de meilleurs résultats pour les enfants quand les relations entre les partenaires sont fondées sur la confiance et le respect et quand les soutiens sont coordonnés et complémentaires. Les parents sont reconnus pour leur compréhension de leur enfant. Les professionnels, y compris le personnel ou le fournisseur, sont reconnus pour leur expérience et leur connaissance du développement de l'enfant. Quand ces partenaires collaborent entre eux et communiquent ouvertement, des buts sont fixés pour l'enfant et des soutiens appropriés peuvent être planifiés. Les soutiens existants et les ressources communautaires sont utilisés et adaptés pour atteindre ces buts.

Exemples :

- J'assiste aux rencontres sur le plan d'apprentissage individuel avec les parents de l'enfant qui a des besoins supplémentaires.
- Les désirs de la famille, les besoins, capacités et intérêts de l'enfant et les connaissances des professionnels sont utilisés pour établir le plan d'apprentissage individuel.
- Lors des visites du fournisseur de services d'intervention précoce ou du thérapeute, l'éducatrice des jeunes enfants et lui décident ensemble des meilleures stratégies à utiliser dans le groupe pour soutenir l'enfant.

**Décrivez comment vous collaborez avec les parents et les professionnels.**

---

---

---

---

---

---

---

**Soutien pour le personnel :** Le personnel ou le fournisseur a besoin de formation et de ressources pour bien réussir à inclure tous les enfants tout en répondant aux besoins individuels. Le perfectionnement professionnel met l'accent sur les pratiques souples qui conviennent à tous les enfants, par exemple un atelier sur le jeu social inclusif. Le personnel ou le fournisseur peut aussi avoir besoin d'une formation spécialisée pour les interventions particulières requises par certains enfants. Par exemple, un ergothérapeute peut donner des instructions pratiques sur la bonne façon de déplacer un enfant qui a une mobilité limitée. Dans une garderie ou prématernelle, le directeur donne au personnel le soutien dont il a besoin pour répondre aux capacités et aux besoins de chaque enfant.

Exemples :

- Un nombre précis d'heures de perfectionnement professionnel est exigé du personnel chaque année. Certaines de ces heures sont consacrées à l'inclusion.
- Les interventions médicales requises pour chaque enfant sont enseignées au personnel par une infirmière ou un autre professionnel de la santé.

**Décrivez les soutiens offerts au personnel ou au fournisseur.**

---

---

---

---

---

---

---

## 2. Considérez le langage

Les mots que vous utilisez dans une politique ont un net effet sur vos pratiques. Choisir le langage avec soin encourage des pratiques appropriées.

**Langage général :** Utilisez un langage qui appuie l'intention de votre politique d'inclusion et qui décrit clairement votre pratique inclusive. Utilisez des mots comme « **tous** », « **chacun** », « **chaque** ».

Exemples :

- Tous les enfants sont appréciés.
- Nous cherchons à connaître chaque enfant en tant qu'individu et modifions notre milieu pour promouvoir le développement de chacun d'eux.

**Langage axé sur la personne d'abord :** La personne ou l'enfant doit toujours passer en premier quand vous faites allusion à un handicap. Cela met l'accent sur l'enfant et sur ses capacités, plutôt que sur le handicap. Par exemple, dites un *enfant autiste* plutôt qu'un *autiste*.

**Langage axé sur les points forts :** Énoncez votre politique d'une manière qui met l'accent sur les capacités de chaque enfant plutôt que sur le handicap. Par exemple, « Nous accueillons les enfants de toutes capacités » plutôt que « Nous accueillons les enfants handicapés ».

**Définitions :** Vous devrez peut-être définir les termes utilisés dans votre politique pour que les familles et le public en comprennent le sens. Par exemple :

- enfant ayant des besoins supplémentaires
- équipement adapté
- professionnels avec qui vous travaillez

Soyez précis et expliquez les mots et concepts.



### 3. Rédigez un énoncé de politique d'inclusion fondé sur les principes de l'inclusion

Dans les étapes précédentes, vous avez considéré les principes de l'inclusion et réfléchi au langage. Vous avez maintenant l'information dont vous avez besoin pour rédiger une ébauche de votre politique.

Les principes de l'inclusion sont accès, participation et soutien. Votre politique d'inclusion doit décrire chacun de ces principes. Les exemples suivants peuvent vous aider.

#### Accès

L'accès décrit l'inclusion dans la collectivité et le milieu inclusif. L'information recueillie à la section un (1) vous aidera à décrire l'accès dans votre politique d'inclusion.

Exemples :

- Nous acceptons les enfants de toutes capacités et tous sont les bienvenus.
- Les aires intérieures et extérieures sont aménagées de façon que tous les enfants puissent se déplacer librement et faire des choix fondés sur leurs capacités, leurs intérêts et leurs besoins.
- Nous modifions notre programme quotidien pour répondre aux besoins de chaque enfant.

#### Participation

La participation veut dire une véritable participation et l'individualisation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. L'information recueillie à la section un (1) vous aidera à décrire la participation dans votre politique d'inclusion.

Exemples :

- Nous donnons à tous les enfants des possibilités de participer au jeu social libre et aux routines tout le long de la journée.
- Nous croyons que chaque enfant mérite un milieu et des expériences qui encouragent sa croissance dans tous les domaines de développement.
- Nous utilisons les approches pédagogiques qui répondent le mieux aux besoins de chaque enfant et de sa famille.



## Soutien

Le soutien décrit une pratique centrée sur la famille, la collaboration entre les partenaires et le soutien fourni au personnel. L'information recueillie à la section un (1) vous aidera à décrire le soutien dans votre politique d'inclusion.

Exemples :

- Nous respectons et apprécions l'opinion des parents et les encourageons à prendre part à la prise de décisions pour leur enfant.
- Nous aidons les familles en consultant des professionnels en intervention précoce.
- Nous collaborons avec les parents et les professionnels, qui ont des connaissances et une expertise précieuses à nous transmettre et à se transmettre les uns aux autres.
- Je perfectionne mes connaissances professionnelles sur les recherches, les théories et les pratiques actuelles en développement de l'enfant.





## Assembler le tout

Le tableau ci-dessous est un résumé de l'information fournie dans ce guide. Vous pouvez l'utiliser pour évaluer votre politique d'inclusion et vous assurer que vous avez intégré les concepts clés qui décrivent l'accès, la participation et le soutien.

Accès		
Concepts clés	Principes de l'inclusion	Exemples d'énoncés
<p><b>Inclusion dans la collectivité</b> Faites tout ce que vous pouvez raisonnablement faire pour accepter les enfants ayant des besoins supplémentaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les enfants sont capables de participer aux programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.</li> <li>Les besoins supplémentaires d'un enfant ne nuisent pas à la capacité de la famille de l'inscrire dans un programme de garderie.</li> <li>La famille a accès aux heures et aux jours de fréquentation qui sont offerts à toutes les familles.</li> </ul>	<p>Nous acceptons les enfants de toutes capacités et tous sont les bienvenus.</p> <p>Notre programme appuie la pleine inclusion d'enfants qui ont besoin de soutien additionnel pour des raisons physiques, cognitives, sociales ou affectives.</p>
<p><b>Milieu inclusif</b> Établissez et modifiez le programme de sorte que tous les enfants aient accès aux aires, aux fournitures et aux activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le milieu physique est aménagé en tenant compte des besoins uniques de chaque enfant.</li> <li>Toutes les aires sont accessibles.</li> <li>Les fournitures et l'équipement sont visibles et à la portée des enfants pour que tous puissent y avoir accès sans aide.</li> <li>On adapte l'équipement et le mobilier.</li> <li>On modifie les routines et les transitions.</li> </ul>	<p>Les aires intérieures et extérieures sont aménagées de sorte que tous les enfants puissent se déplacer librement et faire des choix fondés sur leurs capacités, leurs intérêts et leurs besoins.</p> <p>Nous modifions notre programme quotidien pour répondre aux besoins de chaque enfant.</p>
Participation		
Concepts clés	Principes de l'inclusion	Exemples d'énoncés
<p><b>Véritable participation</b> Les enfants participent réellement en compagnie de leurs pairs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On adapte les expériences et les routines.</li> <li>On encourage la formation de véritables relations et un sentiment d'appartenance.</li> <li>On renforce et on encourage le respect de la dignité et de l'égalité.</li> <li>Tous les enfants apprennent les uns des autres.</li> <li>Le soutien est offert dans le milieu naturel avec les pairs.</li> </ul>	<p>Nous donnons à tous les enfants des possibilités de participer au jeu social libre et aux routines tout le long de la journée.</p> <p>Nous offrons des expériences de groupe qui conviennent au niveau de développement de tous les enfants et encourageons les rapports sociaux entre tous les enfants.</p>
<p><b>Individualisation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants</b> Répondez aux capacités et aux besoins de chaque enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On considère les capacités de chaque enfant et on satisfait ses besoins.</li> <li>On adopte une approche d'encouragement qui exploite les points forts de chaque enfant.</li> </ul>	<p>Nous croyons que chaque enfant mérite un milieu et des expériences qui favorisent sa croissance dans tous les domaines de développement.</p> <p>Nous utilisons les approches pédagogiques qui répondent le mieux aux besoins de chaque enfant et de sa famille.</p>

Soutien		
Concepts clés	Principes de l'inclusion	Exemples d'énoncés
<p><b>Pratique centrée sur la famille</b> Les familles peuvent prendre part à la prise de décisions au sujet de leur enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On encourage et on aide les familles à prendre des décisions au sujet des possibilités d'intervention précoce.</li> <li>• Le développement et les besoins de chaque enfant sont reconnus pour que les familles puissent faire les choix appropriés.</li> <li>• Les priorités de la famille pour l'enfant sont reconnues et respectées.</li> </ul>	<p>Nous respectons et apprécions l'avis des parents et les encourageons à participer à la prise de décisions au sujet de leur enfant.</p> <p>Nous reconnaissons les désirs de la famille.</p>
<p><b>Collaboration entre partenaires</b> Le personnel ou le fournisseur collabore avec les parents et avec les professionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les relations entre les partenaires sont fondées sur la confiance et le respect.</li> <li>• Les soutiens pour l'enfant sont coordonnés et complémentaires.</li> <li>• Chaque partenaire apporte savoir et expertise au groupe.</li> <li>• Les partenaires collaborent entre eux et communiquent ouvertement.</li> <li>• Des buts sont fixés pour l'enfant et les soutiens appropriés planifiés.</li> <li>• Les ressources communautaires et soutiens existants sont utilisés et adaptés pour atteindre les buts.</li> </ul>	<p>Nous soutenons les familles en consultant des professionnels en intervention précoce.</p> <p>Nous travaillons avec les parents et avec des professionnels en intervention précoce, qui ont des connaissances et une expertise précieuses à se transmettre mutuellement.</p>
<p><b>Soutien pour le personnel</b> Le personnel ou le fournisseur peut obtenir du soutien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout le personnel ou le fournisseur a besoin de formation sur les pratiques souples et l'adaptation et pour l'exécution d'interventions précises.</li> <li>• Dans une garderie ou une prématernelle, le directeur donne au personnel le soutien dont il a besoin pour répondre aux capacités et aux besoins de chaque enfant.</li> </ul>	<p>Je perfectionne mes connaissances professionnelles sur les recherches, les théories et les pratiques actuelles en développement de l'enfant.</p> <p>Nous nous engageons à en apprendre davantage sur divers handicaps et sur l'inclusion complète dans le cadre de notre plan de formation annuel.</p>



# Mettre en œuvre votre politique d'inclusion

## 1. Assurez-vous que vos autres politiques, procédures et pratiques concordent avec votre politique d'inclusion

Votre politique d'inclusion touche tous les aspects de votre programme, de même que les enfants, les parents, le personnel, les membres de la collectivité et le conseil d'administration ou comité consultatif de parents. Les principes de l'inclusion contenus dans votre énoncé de politique devraient être reflétés dans les autres politiques et procédures de votre programme, décrivant la façon dont le personnel agit dans la pratique quotidienne.

Examinez vos politiques, procédures et pratiques actuelles pour vous assurer qu'elles concordent avec votre politique d'inclusion. Faites de plus amples descriptions, au besoin, pour appuyer l'intention de votre politique d'inclusion. Voici quelques suggestions :

### **Votre énoncé de programme devrait indiquer que :**

- tous les enfants participent aux activités et routines ordinaires
- tous les enfants participent aux sorties, excursions et activités spéciales avec leurs pairs
- les expériences sont appropriées sur le plan du développement
- des soutiens sont offerts
- des adaptations sont faites
- les buts du plan d'apprentissage individuel sont réalisés dans le cours du programme quotidien ordinaire
- les pairs sont inclus dans les activités et thérapies du PAI

### **Votre politique de gestion du comportement devrait :**

- décrire clairement les techniques d'orientation positive
- préciser que les techniques sont adaptées en fonction du niveau de développement de l'enfant
- décrire les soutiens offerts

### **Votre politique de transport devrait indiquer :**

- les arrangements pris par votre établissement pour que tous les enfants puissent être transportés pour les sorties

### **Vos politiques d'inscription, de retrait et de transition devraient indiquer :**

- que les enfants de toutes capacités sont les bienvenus dans votre programme
- que toutes les familles ont accès aux mêmes heures et jours de fréquentation
- les procédures et pratiques en place pour faciliter la transition après l'inscription
- les procédures et pratiques en place pour faciliter la transition à un autre programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ou à l'école
- que votre programme suit les procédures décrites dans le document *Lignes directrices sur l'entrée à l'école des jeunes enfants ayant des besoins spéciaux*

**Vos plans de sécurité devraient indiquer :**

- les plans précis pour les enfants ayant des besoins spéciaux, y compris le membre du personnel chargé spécialement d'aider l'enfant et de veiller à ce que l'équipement spécialisé ou les médicaments soient apportés en cas d'évacuation ou de procédures de mise à l'abri sur place
- qu'il y a de larges passages vers toutes les sorties
- que tous les couloirs, escaliers et sorties sont accessibles et dégagés

**Vos politiques et procédures pour les relations avec les parents devraient :**

- indiquer les stratégies utilisées pour communiquer avec les parents au sujet de leur enfant
- indiquer comment les parents sont inclus dans la prise de décision et l'établissement des buts
- indiquer les services de consultation auxquels les familles et le personnel peuvent s'adresser
- indiquer qu'un consentement éclairé écrit est obtenu avant que le personnel ou le fournisseur ne collabore avec d'autres professionnels
- encourager tous les parents à participer au programme et au conseil d'administration ou comité consultatif de parents

**Vos politiques et procédures de gestion de votre personnel devraient :**

- déclarer que tous les membres du personnel doivent s'occuper de tous les enfants et travailler avec tous les enfants dont ils ont la charge
- indiquer comment le personnel est informé des buts des PAI et des ressources
- indiquer comment les aides des services à l'enfance et les éducateurs des jeunes enfants s'aident mutuellement à réaliser les buts des PAI
- indiquer le nombre d'heures annuelles de perfectionnement professionnel exigées en formation sur l'inclusion
- indiquer les cadres chargés de l'orientation, du mentorat et du soutien du personnel en matière d'inclusion

Examinez les autres politiques et procédures propres à votre programme pour qu'elles concordent avec votre politique d'inclusion.

## **2. Faites approuver votre politique d'inclusion par votre conseil d'administration (garderies et prématernelles)**

Quand vous aurez terminé une ébauche de votre politique d'inclusion, vous devrez la soumettre au conseil d'administration de votre garderie ou prématernelle. Votre conseil d'administration fera peut-être des changements avant d'approuver l'énoncé final. Une fois la politique approuvée, envoyez-en une copie à votre coordonnateur des services de garde d'enfants. Chaque famille inscrite à votre programme devrait recevoir une copie de la politique à titre de mise à jour de la documentation reçue au moment de l'inscription.

### **3. Réexaminez et révisez régulièrement la politique d'inclusion et les autres politiques, procédures et pratiques**

Vous devriez réexaminer l'énoncé de politique d'inclusion pendant votre examen régulier de vos politiques. Tous les changements ou éclaircissements nécessaires doivent être reflétés dans toutes les politiques, procédures et pratiques de votre programme. Votre énoncé de politique révisé devra être approuvé de nouveau par votre conseil d'administration (s'il y a lieu) et une copie envoyée à votre coordonnateur des services de garde d'enfants.



## Bibliographie

Les ouvrages suivants ont été utilisés pour préparer ce guide. Ils pourraient vous aider à formuler votre politique d'inclusion.

*Manuel des règles de concession des licences aux centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants – pratiques exemplaires*, Programme de garde d'enfants du Manitoba. Vous pouvez l'obtenir de votre coordonnateur des services de garde d'enfants ou sur le site [manitoba.ca/gardedenfants](http://manitoba.ca/gardedenfants).

*A Guide to the Inclusion Support Program*, Programme de garde d'enfants du Manitoba. Vous pouvez l'obtenir de votre coordonnateur des services de garde d'enfants ou sur le site [manitoba.ca/gardedenfants](http://manitoba.ca/gardedenfants).

*Lignes directrices sur l'entrée à l'école des jeunes enfants ayant des besoins spéciaux*. Vous pouvez l'obtenir du gouvernement du Manitoba, de votre coordonnateur des services de garde d'enfants ou sur le site [manitoba.ca/gardedenfants](http://manitoba.ca/gardedenfants).

*Code des droits de la personne*. Vous pouvez l'obtenir du gouvernement du Manitoba : [manitoba.ca/hrc/english/publications/hr-code.html](http://manitoba.ca/hrc/english/publications/hr-code.html).

*Inclusive Policies Resource Kit*. Distribué par Community Living Manitoba : [www.aclmb.ca/Early\\_Childhood\\_Education.html](http://www.aclmb.ca/Early_Childhood_Education.html).

*Profil des pratiques d'intégration et échelle d'évaluation des principes d'intégration en services de garde de Trait d'union*. Vous pouvez l'obtenir de Trait d'union Canada : [www.specialinkcanada.org/fr](http://www.specialinkcanada.org/fr).

*Inclusion: Policy Development Guidelines for Early Learning and Child Care Program*. Vous pouvez l'obtenir des services à l'enfance de la ville de Toronto. [www.toronto.ca/children/prof\\_dev.htm](http://www.toronto.ca/children/prof_dev.htm).

*Early Childhood Inclusion. A Joint Position Statement of the Division for Early Childhood (DEC) and the National Association for the Education of Young Children (NAEYC) draft for field review*. Vous pouvez l'obtenir d'Early Childhood and the National Association for the Education of Young Children : [www.dec-sped.org/index.aspx/About\\_DEC/PositionConcept\\_Papers/Inclusion](http://www.dec-sped.org/index.aspx/About_DEC/PositionConcept_Papers/Inclusion).

*A Thinking Guide to Inclusive Child Care for Those Who Care About Young Children with and without Disabilities*. Distribué par Disabilityrights Wisconsin : [www.disabilityrightswi.org/archives/112](http://www.disabilityrightswi.org/archives/112).

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre coordonnateur des services de garde d'enfants ou :**

Programme des services de garde du Manitoba  
Renseignements sur la garde d'enfants : 945-0776

Sans frais : 1-888-213-4754  
[manitoba.ca/gardedenfants](http://manitoba.ca/gardedenfants)

